



Extrait N° 13 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 22 mars 2013

Commune des Avirons

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

02 AVR. 2013

que la convocation du Conseil a été faite le **14 mars 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **21**.

Le Maire,



L'an deux mil treize, le 22 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire**.

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme LAMOLY Viviane - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki

Absent : M. DENNEMONT Jean Daniel

Procurations : Mme MARCHAND Gladys a donné mandat à M. FRINGUE Mikaël - M. SERMANDE Jean-Pierre a donné mandat à M. MONDON René - Mlle ROMAINSTAL Géraldine a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. BADER Ricardot a donné mandat à Mme ZETTOR Jacqueline - M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. DENNEMONT Michel - M. REMY Michel a donné mandat à M. FERRERE Eric - Mme BETON Fernande a donné mandat à Mme CADERBY Colette

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme BARET Liliane comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme BARET Liliane est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 13/ Modernisation de voirie – Programme 2013
- Principe des travaux
- Approbation du plan de financement

Le Maire rappelle au Conseil que la modernisation du chemin Maximin Lucas, de la rue Edouard Sartre, de la rue Francis Rivière et de la rue des Hortensias est programmée au budget 2013.

Hôtel de Ville

Globalement, l'ensemble de ces chemins nécessite des travaux de reprise complète de chaussée, de création de trottoirs et de modernisation de réseaux.

Le coût de l'opération est estimé à : **1 036 551,19 euros TTC** dont 978 551,19 euros TTC pour les travaux.

Un dossier de financement a été déposé au titre de la DETR 2013. Aux fins de finaliser le dossier, le Conseil est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le plan de financement prévisionnel soit :

- Montant total HT 955 346,72

Financement prévisionnel

Etat DETR 2013	60%	573 208,03
Commune	40%	382 138,69

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'**unanimité** :

- approuve le principe des travaux ;
- approuve le plan de financement tel que proposé.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

